



VERTIKAL JUMP
REUNION

CONSIGNES GENERALES DE VENTE VERTIKAL JUMP

OBJET

Les présentes CGV ont pour objet d'encadrer les prestations de service offertes par VERTIKAL JUMP à ses clients, à savoir :

- Le saut à l'élastique,
- Le saut pendulaire,
- La visite du pont,
- Toute autre activité ponctuelle offerte par VERTIKAL JUMP.

Les activités proposées par des partenaires externes sur le site internet de VERTIKAL JUMP ne sont pas l'objet des présentes.

Chaque prestataire externe est responsable de ses activités et fixe ses propres conditions.

CONDITIONS PARTICULIERES D'ACCES

Nos activités sont ouvertes à tous les participants, dans les limites suivantes :

- Les mineurs non représentés par un responsable légal doivent fournir une attestation d'autorisation signée par un responsable légal ;
- Les personnes âgées de 55 ans et plus doivent fournir un certificat médical ;
- Le poids minimal est de 40 kgs ;
- Le poids maximal est de 140 kgs (en solo ou en tandem) ;

Par mesure de sécurité, chaque participant à un saut sera pesé avant le début de l'activité.

CONTRE INDICATIONS

Pour les personnes souffrant de, ou ayant développé des, maladies ou problèmes cardiovasculaires, neurologiques, articulaires, musculaires, psychiatriques, les personnes souffrant d'épilepsie, de diabète, de vertige de Ménière, l'activité de saut est *a priori* contre-indiquée.

Il vous est recommandé de consulter votre médecin avant toute prestation offerte par VERTIKAL JUMP.

Toute personne souffrant d'une pathologie plus ou moins sérieuse, non listée ci-dessus, et toute personne ayant subi une hospitalisation récente, est également invitée à consulter un médecin avant toute pratique de saut.

Pour les femmes enceintes, la pratique du saut est contre-indiquée.

RESERVATION

Une session de saut est considérée comme réservée dès la validation par nos soins par sms, mail ou site internet. Elle entraîne une obligation de paiement.

La réservation vaut acceptation des présentes CGV dans leur intégralité.

PRIX

Les prix sont exprimés unitairement.

Saut à l'élastique ou saut pendulaire :

(en solo ou en tandem)

1 – 5 personnes : 90 €

6 – 10 personnes : 80 €

+ de 11 personnes : 75 €

Visite de l'arche du pont :

15 €

Vidéo :

25 €

VERTIKAL JUMP se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment et sans préavis.

PAIEMENT

Le paiement peut être réalisé par carte bancaire, par espèces, par chèque, par chèque vacances ou par virement bancaire. Il doit intervenir avant la prestation par l'achat d'un ticket sur vertikaljumpreunion.com ou sur site le jour du saut.

Pour tout moyen autre qu'espèces et chèques, le paiement ne sera réputé réalisé qu'à compter de l'encaissement effectif sur le compte de VERTIKAL JUMP, ou sur présentation d'une preuve de l'opération.

ANNULATION

Une non présentation le jour du saut ne constitue pas une annulation et n'entraîne aucun remboursement de la part de VERTIKAL JUMP.

Hors cas de force majeure, aucune annulation n'est possible moins de deux jours avant le saut.

Pour toute annulation intervenant dans les 7 jours précédant le saut (et jusqu'à 2 jours avant), une retenue d'un montant de 45 € par saut sera effectuée, au titre de frais.

Si VERTIKAL JUMP se trouve dans l'obligation d'annuler votre prestation pour quelque motif que ce soit, hors cas de force majeure (causes météorologiques principalement, mais non exclusivement), vous serez intégralement remboursé, sans pouvoir toutefois prétendre à quelconque indemnité supplémentaire.

En cas de conditions météorologiques défavorables, VERTIKAL JUMP se réserve le droit de reporter les prestations à une date ultérieure, sans qu'une indemnité quelconque ne soit due.

La nouvelle date de saut sera choisie conjointement. Seuls les cas de départ définitif du département intervenant avant une date proposée par VERTIKAL JUMP seront susceptibles d'entraîner un remboursement de la prestation, sans possibilité de prétendre à une quelconque indemnité supplémentaire.

MODIFICATION

Une non présentation le jour du saut ne constitue pas une modification et n'entraîne *à fortiori* aucun remboursement de la part de VERTIKAL JUMP.

Hors cas de force majeure, aucune modification n'est possible moins de deux jours avant le saut.

Pour toute modification intervenant dans les 7 jours précédant le saut (et jusqu'à 2 jours avant), une retenue d'un montant de 45 € par saut sera effectuée, au titre de frais.

REFUS DE SAUT

Un refus de saut n'entraîne aucun remboursement de la part de VERTICAL JUMP. Un bon « second chance » vous sera remis et vous permettra de venir tenter une dernière fois le saut avant la fin de l'année. Ce bon « deuxième chance » ne peut ni être remboursé, ni revendu.

DROIT APPLICABLE

Tout litige né de l'interprétation des présentes, de leur validité, ou de leur exécution, est régi par le droit français.